

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice :10...**

**Présents : .....**

**Votants : .....**

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS**

**Le jeudi 16 novembre 2023 à 20h00**

le Conseil Municipal de la commune de SAINT SULPICE DES LANDES dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en session ORDINAIRE, à la Mairie, sous la présidence de Victor LERMITE, Maire.

**Date de convocation :**

09/11/2023

Présents : A. LE MOUROUX, C. ROULLEAU, F. VIEL, D. ZIETEK, V. LERMITE, S. MONNIER, JM BODIER, JM JARRET, C. TRIHAN, D. PAITEL

Absent :

Absent représenté : A. HUET

DELIB 16/11 N°2

**Objet : Budget photovoltaïques – encaissement et prévisions du remboursement du prêt.**

Monsieur le maire explique à l'Assemblée délibérante la nécessité de procéder au renouvellement de la décision modificative ci-jointe suite à des erreurs d'écritures sur le projet présenté lors du Conseil Municipal du 28 septembre (délibération 28/09 n°9).

Suite à l'adoption de la délibération 16/11 n°2, il convient de poursuivre la procédure afin que la commune puisse effectuer le paiement des factures des travaux liés à l'installation des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux, il est proposé au Conseil Municipal de voter cette décision modificative permettant d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après :

| Budget                             | Chapitre  | Article | Désignation   | Montant des crédits ouverts avant DM | Décision modificative | Montant des crédits ouverts après DM |
|------------------------------------|---|---------|---------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| 250-01<br>Panneaux photovoltaïques | 16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES DÉPENSES INVT | 1687    | Autres dettes | 5 810                                | + 20 000 €            | 25 810 €                             |
| 250-01<br>Panneaux photovoltaïques | 16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES RECETTES INVT | 1687    | Autres dettes | 0 €                                  | + 20 000 €            | 20 000 €                             |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte l'encaissement de ce prêt et prévoit son remboursement dès le versement de la subvention de 20.000€ des « fonds de concours » BPLC sur le Budget panneaux photovoltaïques.

Envoyé en préfecture le 28/11/2023  
Reçu en préfecture le 28/11/2023  
Publié le  
ID : 035-213503162-20231116-DELIB2\_161123-DE

Fait et délibéré le 16 novembre 2023

Le Secrétaire de Séance

Monsieur LERMITE, Maire

Pour extrait certifié conforme, le registre dûment signé